

LE COLLECTIF SANTÉ-TRAVAIL DE LA FNIC-CGT ORGANISE UNE JOURNÉE D'ÉTUDE LE 15 JUIN 2021 SUR LE RISQUE CHIMIQUE

Le Risque Chimique : Réglementation, Prévention et Revendications.

Dans les sites industriels, ces problèmes complexes alertent, de plus en plus, les salariés et leurs représentants. Pourtant, d'un point de vue politique, le combat contre ces dangers dans le monde professionnel est difficile dans un contexte où la pression qui pèse sur l'emploi peut amener à douter de son bien-fondé, si on se soumet à la menace des délocalisations.

D'un point de vue technique, les risques sont difficiles à appréhender car les effets sur la santé sont diffus, à long terme et mal connus, y compris par la communauté scientifique et en premier lieu par ceux qui produisent et commercialisent ces produits. Il y a une part d'ignorance, parfois même d'ignorance organisée, mais aussi un non-respect des obligations de protection des salariés. Les outils traditionnels de prévention comme l'analyse des risques apparaissent alors complexes et difficiles à manier.

Les appels politiques à la nécessaire « simplification » des dispositifs de prévention (rapport Lecoq) ou l'abandon de l'évaluation du risque chimique dans le dispositif de pénibilité, renforcent la mise en invisibilité des expositions et des responsabilités des employeurs.

Ainsi, on est à la croisée des chemins. Soit, l'attention publique actuelle et celle des salariés, conduisent à mieux prendre en compte le risque chimique professionnel, en même temps que les risques environnementaux de nos industries, soit les travailleurs des industries chimiques seront les dindons de la farce et continueront à être exposés à des maladies professionnelles qu'ils n'ont pas choisies et qui ne sont, le plus souvent, pas reconnues. Jusqu'à ce que l'on décrète qu'il vaut mieux polluer l'environnement ailleurs.

Comme le disait en son temps Michel Coste (Militant CGT, Fos-sur-Mer), « si on fait un compromis santé-emploi, on perd les deux ».



**B
U
L
L
E
T
I
N
R
É
P
O
N
S
E**

JOURNÉE D'ÉTUDE FNIC-CGT LE MARDI 15 JUIN 2021 DE 9H00 À 16H30 À MONTREUIL SALLE PERROUAULT

NOM :

PRÉNOM :

ENTREPRISE :

PARTICIPERA

* NE PARTICIPERA PAS

*



* COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE.

BULLETIN RÉPONSE À RENOYER À LA FNIC CGT – OLIVIER GREVET - CASE 429 - 93514 MONTREUIL CEDEX OU contact@fnic-cgt.fr